

Formation commerciale initiale bilingue français – anglais

Durant leur formation commerciale initiale CFC, les apprenties et apprentis du Canton de Vaud ont la possibilité de suivre les cours professionnels en version bilingue français-anglais à l'École professionnelle du Chablais.

Conditions d'admission

Cette filière est ouverte à **toutes les apprenties et tous les apprentis employés de commerce CFC du Canton de Vaud**. Les candidats doivent obtenir l'aval de leur entreprise formatrice et justifier d'un bon niveau d'anglais de fin de scolarité obligatoire. Une intégration directement en deuxième année est également possible.

Procédure d'admission

- Élèves entrant en formation professionnelle en août : la mention "Formation bilingue" doit être ajoutée au point 6 du contrat d'apprentissage. Si celui-ci a déjà été envoyé à la DGEP, l'entreprise transmet l'information directement à l'EPCA (secretariat.epca@vd.ch). La confirmation d'admission sera communiquée par courrier.
- Élèves actuellement en 1^{ère} année d'employé de commerce CFC : l'entreprise prend contact avec l'EPCA afin de convenir d'un transfert dès l'entrée en 2^{ème} année, dans la mesure des places disponibles.

Organisation de la filière

Durant les trois ans de formation, une partie des cours des cinq domaines de compétences sont donnés en bilingue, ce qui ne signifie pas qu'ils sont donnés uniquement en anglais ! D'autre part, l'allemand demeure la langue étrangère intégrée aux DCO B et D comme en filière monolingue. L'enseignement du DCO E est donné sur des PC équipés de Windows et Office en version anglaise.

Procédure de qualification

- Les examens de CFC sont identiques à ceux de la filière monolingue.
- La présentation du portfolio sera faite en partie en anglais.
- La mention "formation bilingue français-anglais" sera inscrite sur le bulletin de notes final.

Renseignements complémentaires

- M. Denis Rey-Mermet, doyen – denis.reymermet@vd.ch
- Mme Sofia Koné, directrice - sofia.kone@vd.ch

mars 2025